

Stages dans le cadre de la formation en art floral de l'École-club

1. Quel est l'objectif de la formation?

La formation apporte des connaissances axées sur la pratique qui permettent d'entrer dans le secteur de la fleuristerie. Elle complète l'offre de formation, mais n'équivaut pas à la formation professionnelle complète «Fleuriste CFC» et ne prépare pas à la gestion d'une boutique de fleurs. La formation offre une excellente opportunité de faire ses premiers pas dans le secteur de la fleuristerie et d'acquérir des compétences qualifiées dans ce champ d'activité créatif.

2. Quel est le contenu de la formation de l'École-club?

Le cours se compose de trois modules: un module de base, un module avancé et un module final.

La formation en art floral permet de développer des connaissances sur les thématiques mentionnées ci-après, de réaliser des créations florales sur les thèmes demandés et d'acquérir des expériences pratiques.

- a. Achat, sélection et organisation de végétaux et d'outils
- b. Connaissances sur les plantes et leur entretien
- c. Respect de l'environnement et durabilité dans la fleuristerie
- d. Conseil à la clientèle et suivi
- e. Réalisation de créations florales du quotidien

Un total de 192 leçons sont dispensées sur 32 jours.

Le cours repose en grande partie sur le plan d'études des premier et deuxième semestres de la formation CFC. Il utilise les mêmes supports (plan de formation en entreprise, dossier de formation, matériel pédagogique national, etc.). Ses objectifs pédagogiques figurent à la dernière page du présent document.

3. Quel diplôme obtiennent les participantes et participants?

Les personnes qui réussissent l'examen obtiennent un diplôme de l'association des fleuristes florist.ch. Ce «diplôme en art floral» confirme que leur titulaire maîtrise les techniques de base et les aspects créatifs de l'art floral. Il est établi une fois la formation terminée et réussie (cours et examen). Il ne constitue pas un diplôme professionnel officiel.

4. Enseignantes et enseignants

L'ensemble des enseignantes et enseignants ont suivi une formation de fleuriste, ont réussi un examen professionnel supérieur ou une maîtrise et disposent d'au moins trois à cinq ans d'expérience professionnelle comme fleuriste.

5. Comment l'entreprise peut-elle mettre les personnes diplômées à profit?

La plupart des personnes diplômées du cours souhaitent avoir une activité professionnelle dans le domaine de la fleuristerie. Le cours diplômant leur transmet la théorie et les techniques de base à cet effet. Les participantes et participants sont en mesure d'effectuer un stage en entreprise pendant ou après leur formation.

6. Quel doit être le contenu du stage?

L'entreprise doit permettre au et à la stagiaire d'approfondir par la pratique les activités qu'il et elle ont apprises et auxquelles il et elle se sont exercés. Le stage vise à rendre les stagiaires capables d'effectuer seuls les tâches relevant du quotidien d'une boutique de fleurs avec l'habitude, la vitesse et la compétence nécessaires. Les interactions courantes avec la clientèle et le conseil en matière de travaux d'art floral simples en font également partie.

7. Recrutement/embauche

Les participantes et participants cherchent une place de stage en autonomie. Ils ou elles se réfèrent pour cela au site Web florist.ch → Magasins de fleurs.

Les candidates et candidats peuvent se trouver à différents stades de la formation et leur expérience est variable. Il est donc recommandé d'examiner en détail le niveau de pratique et les attentes respectives avant de conclure un contrat de stage.

Nous vous proposons la procédure suivante pour le recrutement:
Dossier de candidature – Lettre de motivation – CV – Journal de travail et justificatifs des performances

Vérifier leur adéquation et leur qualité.

Le dossier est-il complet? La personne a-t-elle obtenu le diplôme ASF ou est-elle en voie de l'obtenir?

La personne s'intégrerait-elle dans l'équipe?

La description de sa motivation est-elle crédible?

Premier entretien

Vérifier la motivation en profondeur.

La personne convient-elle à l'équipe? Suite de la procédure.

1 à 3 jours d'essai

La personne répond-elle aux objectifs pédagogiques?

Lui faire exécuter des tâches concrètes. → Comment les exécute-t-elle en ce qui concerne la qualité,

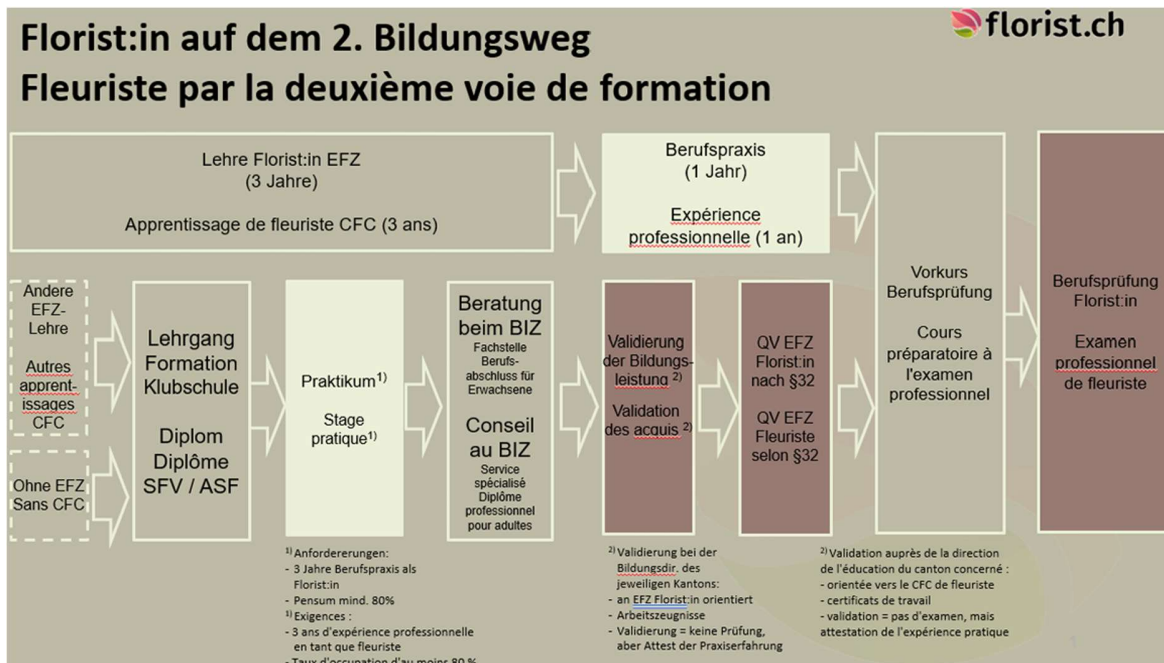
	<p>le temps nécessaire et l'utilisation du matériel? Maîtrise-t-elle le jargon comme attendu à son stade de la formation? → Éventuellement lui demander de montrer ses cours. La personne est-elle prête à endosser le rôle de stagiaire dans l'entreprise? En discuter également avec l'équipe. La collaboration se déroule-t-elle bien sur le plan interpersonnel?</p>
Convenir du stage	<p>Contrat de travail sur la base du modèle proposé par florist.ch. Déterminer le salaire selon la recommandation de l'association et convenir d'une période d'essai.</p>
Convenir des objectifs pédagogiques	<p>Consigner les objectifs contraignants du stage par écrit. La personne souhaite-t-elle simplement travailler dans le secteur ou ambitionne-t-elle un apprentissage selon le §32 sur la validation des acquis?</p>
Clarifier les attentes	<p>Investissement dans le travail, ponctualité, intégration dans l'équipe, collaboration, communication, jours de travail, vacances, jours libres, différences de niveau de vie, etc.</p>
Contrôles réguliers de l'apprentissage	<p>Journal de travail sur la base du dossier de formation CFC, voir florist.ch → Formation → Téléchargements. Contrôle régulier des progrès.</p>
Conclusion	<p>Entretiens de feed-back. Contrôle final des progrès. Entretien de feed-back. Certificat de travail → éventuellement important pour la validation des acquis.</p>

8. Durée du stage et rémunération

- La durée et l'intensité du stage doivent correspondre au niveau de formation pratique de la personne et à ses besoins/objectifs individuels.
- Cela doit être précisé dans le cadre des journées d'essai puis convenu.

c. Le calcul de la rémunération s'aligne sur les recommandations salariales de florist.ch.

9. Positionnement de la formation



10. Que signifie «validation des acquis»?

La validation des acquis est une procédure permettant de vérifier si une personne dispose de suffisamment de compétences pratiques pour être admise à l'examen du CFC. C'est l'office de la formation professionnelle du canton de résidence qui se charge de la réaliser. Il se fonde, pour cela, sur les certificats de travail et le dossier de formation que lui présente la personne candidate.

La personne doit avoir autant d'expérience professionnelle de terrain qu'une apprentie ou un apprenti qui a suivi la formation par la voie ordinaire.

Concrètement, trois ans de pratique professionnelle à un taux d'occupation d'au moins 80% sont généralement requis. Cette validation doit être demandée par la candidate ou le candidat.

11. Informations complémentaires et documents

florist.ch – Association Suisse des Fleuristes, Ausbildungssekretariat, tél. 044 751 81 75 ausbildung@florist.ch, www.florist.ch

Version du 4 juin 2026

Annexe: objectifs généraux

1. Achat, sélection et organisation de végétaux et d'outils

- Les participants et participantes apprennent à se procurer les plantes, les végétaux et les outils nécessaires ou à sélectionner ce dont ils et elles ont besoin parmi ce qui est mis à leur disposition.
- Ils et elles apprennent à les organiser judicieusement et à les mettre à disposition pour la suite du travail.

2. Connaissances sur les plantes et leur entretien

- Les participants et participantes acquièrent des connaissances sur les fleurs coupées, les plantes et d'autres matériaux organiques, y compris leur entretien, leur stockage et leur préparation afin de garantir la qualité et la longévité des créations florales.
- Ils et elles apprennent à utiliser les végétaux de saison et comprennent comment s'en servir dans les créations florales en fonction de la saison.

3. Conseil à la clientèle et suivi

- Les participants et participantes apprennent à répondre aux souhaits et aux besoins de la clientèle, à la conseiller en ce qui concerne les créations florales et les événements spécifiques et à lui proposer des solutions adaptées à ses exigences.
- Ils et elles apprennent à effectuer des calculs pour différentes créations florales/différents travaux pratiques.

4. Réalisation et analyse de créations florales

- Les participants et participantes apprennent à planifier et à réaliser des créations florales en appliquant les bonnes méthodes de travail. Dans ce cadre, ils et elles se familiarisent également avec la théorie des couleurs pour être capables d'analyser le choix des couleurs et de créer des compositions harmonieuses.
- Ils et elles apprennent à créer de leur propre chef des concepts floraux bien pensés réalisables dans la pratique et esthétiquement équilibrés.

5. Respect de l'environnement et durabilité dans la fleuristerie

- Les participants et participantes bénéficient d'une sensibilisation aux méthodes de travail respectueuses de l'environnement et durables ainsi qu'au choix des fleurs.
- Ils et elles apprennent comment sélectionner des matériaux écologiques, réduire les déchets et travailler en économisant les ressources pour améliorer le sens de la responsabilité environnementale dans l'art floral.